



# HEATLOK HFO PRO

## DÉCLARATION DE PERFORMANCE

### SECTION 1 : Nom du produit

HEATLOK HFO PRO

### SECTION 2 : Utilisation prévue

Isolation thermique des bâtiments

### SECTION 3 : Fabricant

ICYNENE LAPOLLA SPRL  
Clos Chapelle aux Champs, 30 B-1200 BRUXELLES  
BELGIQUE

### SECTION 4 : Représentant autorisé

Non pertinent

### SECTION 5 : Système d'évaluation de la performance et de vérification de sa constance (AVCP) :

Système 3

### SECTION 6 : Norme harmonisée

Norme harmonisée EN 14315-1 et EN 12667

Organisme notifié NB 1390 et NB 0679

### SECTION 7 : Performance déclarée

Caractéristique	Performance	Norme harmonisée
Réaction au feu	Euroclasse E	EN 14315-1:2013 et EN 12667
Perméabilité à l'eau	W0,23	
Résistance thermique	Voir le tableau joint pour les valeurs de résistance thermique déclarée	
Perméabilité à la vapeur d'eau	MU60	
Résistance à la compression	CS(10Y)150	
Durabilité de la réaction au feu par rapport au vieillissement / à la dégradation	La réaction au feu ne diminue pas avec le temps	
Durabilité de la résistance thermique par rapport au vieillissement / à la dégradation	Valeur déclarée de conductivité thermique après vieillissement : voir le tableau joint pour les valeurs de résistance thermique déclarée	
Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement / à la dégradation	La résistance à la compression ne diminue pas avec le temps	
Combustion avec incandescence continue	Performance non déterminée (NPD)	

Résistance thermique déclarée pour toutes les épaisseurs d'application

Épaisseur (mm)	Conductivité thermique âgée déclarée $\lambda_d$ (W/m.K)	Résistance thermique $R_d$ (m <sup>2</sup> .K/W)
20	0,025	0,80
25	0,025	1,00
30	0,025	1,20
35	0,025	1,40
40	0,025	1,60
45	0,025	1,80
50	0,025	2,00
55	0,025	2,20
60	0,025	2,40
65	0,025	2,60
70	0,025	2,80
75	0,025	3,00
80	0,025	3,20
85	0,025	3,40
90	0,025	3,60
95	0,025	3,80
100	0,025	4,00
105	0,025	4,20
110	0,025	4,40
115	0,025	4,60
120	0,025	4,80
125	0,025	5,00
130	0,025	5,20
135	0,025	5,40
140	0,025	5,60
145	0,025	5,80
150	0,025	6,00
155	0,025	6,20
160	0,025	6,40
165	0,025	6,60
170	0,025	6,80
175	0,025	7,00
180	0,025	7,20
185	0,025	7,40
190	0,025	7,60
195	0,025	7,80
200	0,025	8,00

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes à l'ensemble des performances déclarées. Cette déclaration de performance est délivrée, conformément au règlement (UE) n° 305/2011, sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.

Signé pour et au nom du fabricant par :

RPC : Réglementation de produit de construction  
Déclaration de performance  
DdP 021/01-2021



Pierre-Antoine BERTIER  
EU Technical Director